

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 1^{er} mars 2023

Lieu : Ressourcerie de Menneval

L'an deux mille vingt-trois le 1^{er} mars, les membres du comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à Menneval (27 300) en réunion sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

Étaient présents : **Titulaires :** AUGER Michel, BEAUDOUIN Laurent, BEURIOT Valéry, BOUCHER Dominique, DAVID Jean-Luc, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, ENOS Jacques, FINET Pascal, LE BAILLIF Jacques, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilyne, MALCAVA Didier, PEUFFIER Régis, PIQUENOT Olivier, ROMERO Thierry, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, TIHY André, VAN DEN DRIESSCHE André, VANDOOREN Bernard, VAN DUFFEL Christine, VILA Jean-Louis et VILLEY Cécile.

Pouvoirs : GENCE Claude donne son pouvoir à SENINCK Régine.

Suppléants votants : BOURLON DE ROUVRE (suppléant de PROVOST Jean Claude), CHAUVIERE Noel (suppléant de DELAMARE Frédéric, DEFLUBE Fabienne (suppléante de DE ANDRES Carole) DEZELLUS Michel, (suppléant de DUFROY Maria), DORLEANS Jacques (suppléant de AUBOURG Jean), DUTILLOY Brigitte (suppléante de DUONG Isabelle), HUNOST Sylvain (suppléant de LEROUX Etienne), GIRARD Jocelyne (suppléante de LEOCEY Véronique).

Suppléant non-votant : -

Étaient excusés : BERNARD Jean-François, DONNET MOUSSEUX Aline, DOUVENOU Gérard, DUONG Isabelle, DE ANDRES Carole, DUMESNIL Jean-François, GENCE Claude, JEHANNE Éric, LEOCEY Véronique, LEROUX Etienne, LEVASSEUR Dominique, PECOT Bertrand, SEYS Nicolas, STAB Anne, SZALKOWSKI Denis, TEMPERTON Joel, THIEBAULT Damien, VAGNER Marie-Lyne et VOSNIER Christian.

Absents : AUBOURG Jean, DANNEELS Philippe, DELAMARE Frédéric, DUFROY Maria, FONTAINE Alain, LEOUCHER Alain HOUSSARD Jean-Claude, MADELON Jean-Louis, MERCIER Damien, PIERRE Michel, PRESLES Gwendoline, PROVOST Jean Claude, ROCFORT Françoise, ROBILLOT Philippe et VANHEULE Philippe.

Assistaient à la réunion : Frédéric PERSON – Directeur Général des Services, Gilles MAROUARD – Responsable Exploitation, Nora GOSSET – Responsable Ressources Humaines, Sébastien FABRE - Responsable CETRAVAL et Marlène CORDEY– Gestionnaire aux Affaires Générales.

Secrétaire de séance : BEAUDOUIN Laurent.

Le quorum étant atteint, Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE ouvre la séance à 9 heures 10.

Titulaires :	24
Suppléants votants :	08
Suppléant non votant :	00
Présents :	32
Pouvoirs :	01
Total votants :	33

ÉTAT DES DECISIONS DU BUREAU ET DU PRESIDENT DEPUIS LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

Conformément aux délégations qui lui sont accordées et celles conférées aux membres du Bureau, le président présente les décisions qu'il a prises depuis le comité syndical du 13 décembre 2023. Aucune remarque n'est émise.

TRANSMISSION DES PROCES-VERBAL DE DECEMBRE POUR APPROBATION

Le procès-verbal est approuvé par les membres de l'assemblée délibérante.

DELIBERATIONS DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

N° 2023-012 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023 COMPRENANT NOTAMMENT LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 PREVISIONNEL, LE BUDGET PRIMITIF PROVISoire 2023 ET L'EXTRAPOLATION DES BUDGETS PREVISIONNELS 2024 A 2025

Monsieur BEAUDOUIN débute par remercier les services pour le travail effectué. Il précise qu'ils ont travaillé sur des hypothèses : « C'est un budget compliqué avec un contexte économique incertain qui a des impacts sur les prix des matières premières et donc sur les prix de revente de nos filières ». Il précise que les projets du SDOMODE, comme la mise en place de la collecte des biodéchets vont provoquer des investissements importants dès 2023.

Compte administratif 2022 prévisionnel

M. Beaudouin fait d'abord un état des tonnages de l'année 2022, il constate une baisse des OM de 10% pour l'Intercom de Bernay depuis septembre et le début de la communication sur la mise en place de la tarification incitative : « Rien qu'en communiquant on observe une baisse significative des OM, c'est très encourageant ! » Il ajoute qu'au total une baisse des déchets de plus de 6 % est à constater par rapport à 2021.

M. Delaporte ajoute que c'est le signe que toutes les autres communautés de communes doivent mettre en place cette tarification.

M. Beaudouin ajoute que cette baisse a un effet bénéfique sur le budget : « Plus on diminue les OM, plus il y aura de gains pour nos concitoyens »

Mme Dutilloy intervient pour alerter les élus sur le mauvais stockage des cartons en attente de collecte.

M. Person répond qu'un point sur le positionnement des PAV sera présenté au prochain bureau et annonce qu'un diagnostic devra être fait avec chaque commune pour revoir leurs points d'apport volontaire. En effet, il faut prévoir l'ajout des PAV à biodéchets. Une étude sur la nécessité de conserver les PAV à gros carton doit également être menée. Il pense à ce sujet qu'un autre système de collecte des cartons doit être trouvé pour les professionnels.

M. Beuriot prévient qu'il va falloir travailler conjointement avec les services des communautés de communes et les services communaux, mais également avec les bailleurs sociaux pour les logements collectifs.

M. Beaudouin présente ensuite synthétiquement les résultats de la section d'investissement et de fonctionnement.

Mme Gosset fait un point sur l'écart de 2 533 € entre le CA et le BP 2022 pour les charges de personnel. Elle explique que les dépenses estimées étaient justes mais que les charges de personnel pour les saisonniers n'avaient pas été prises en compte : « tous les suivis ont été revus pour ne plus reproduire cette erreur en 2023 ». Elle ajoute également qu'avec la baisse du chômage il y a une baisse des subventions sur les emplois en 2023, ce qui va engendrer un coût supplémentaire pour le SDOMODE.

M. Delaporte ajoute qu'ils ont rencontré Pole Emploi et précise que l'Etat veut supprimer tous les « contrats aidés » pour les jeunes.

M. Beaudouin fait ensuite un point sur la vente des produits recyclés en 2022, il constate que les tonnages sont plus faibles qu'estimés, à hauteur de 94% par rapport au BP, mais que les recettes afférentes sont heureusement plus élevées qu'espérées, 141% par rapport au BP : « C'est une bonne nouvelle ! »

En ce qui concerne la facturation aux professionnels, M. Person annonce qu'en 2023 avec la mise en place de la filière REP sur les matériaux, il y aura une phase de transition, entre la facturation directe aux professionnels et la gratuité en échange de subvention des Eco-organismes.

M. Roméro prévient les élus qu'il est également question de prendre en charge les dépôts sauvage gratuitement.

M. Delaporte répond que le SDOMODE est prêt pour les prendre en charge.

Monsieur Beaudouin conclut en annonçant que si les dépenses et recettes inscrites sont confirmées, en fonctionnement comme en investissement, l'excédent de fonctionnement à reporter s'élèverait à 1 196 802 €, pour 538 327 € inscrits lors du vote du BP 2022.

M. Person précise que fin 2022 de nombreuses dépenses ont été engagées pour 2023, comme le remplissage de la cuve à fioul, le concassage du stock de gravats et le traitement des déchets verts, qui permettent de ne pas les affecter ces montants au budget 2023.

Orientations budgétaires et budget primitif pour 2023

Monsieur Beaudouin prévient les élus que 2023 sera un exercice difficile avec un contexte économique incertain, l'augmentation de la TGAP, le lancement de la tarification incitative dans certaines collectivités et la fin des contrats PEC qui aura un fort impact sur le budget RH. Il annonce ensuite les montants des recettes et dépenses estimées pour l'année 2023.

Monsieur Person présente les dossiers stratégiques avec notamment la mise en place de barrières à badge dans les déchèteries avec la création d'une application smartphone, il annonce aux élus qu'un travail sur les horaires de déchèteries va être également mené en commission déchèterie le 3 mars 2023.

En ce qui concerne la ressourcerie, M. Person informe les élus que la boutique a été entièrement réaménagée afin d'y entreposer plus d'objets.

M. Van Den Driessche ajoute que depuis ce réaménagement les chiffres sont en hausses : « en 2022, on a atteint une vitesse de croisière, il y a une progression continue et des pistes d'amélioration sont encore à envisager. »

Mme Girard ajoute que le contexte de l'inflation est favorable à la progression des chiffres de la ressourcerie.

M. Delaporte insiste en disant que la ressourcerie est la vitrine du syndicat.

M. Van Den Driessche : « C'est un véritable outils de communication ! » Il précise que les discussions sont toujours en cours pour l'acquisition des 2/3 du bâtiment voisin. Il annonce aux élus qu'une proposition ferme écrite a été envoyée à Eclair'Prim pour l'acquisition de la première partie du bâtiment.

M. Person ajoute qu'il est possible qu'à moyen terme le SDOMODE puisse acheter l'ensemble du bâtiment afin d'y installer le siège. Le SDOMODE aurait ainsi une meilleure visibilité.

Sur un autre sujet, il explique ensuite aux élus que le SDOMODE travaille en ce moment sur la réalisation d'un guide du tri qui sera personnalisable en fonction des territoires, il y sera question des consignes de tri mais également de la collecte des déchets alimentaires, du compostage et de la mise en place de la tarification incitative.

M. Person fait ensuite un point sur l'avancé de l'étude sur la reprise de la compétence collecte par le SDOMODE et précise qu'un point sera fait à toutes les réunions de bureau jusqu'au mois de septembre, date à laquelle il espère pouvoir délibérer sur la modification des statuts du SDOMODE.

M. Simon demande si le SDOMODE compte faire la collecte en régie sur tout le territoire.

M. Person répond qu'il faut développer la régie mais qu'il n'est pas opportun de réaliser la totalité de la collecte en régie afin que les prestataires de collecte restent sur notre territoire et continue à collecter les autres filières. Il explique enfin que de nombreuses pistes sont à l'étude et qu'un bilan régulier sera donné aux élus.

M. Delaporte précise qu'il faut laisser le choix aux collectivités adhérentes de transférer ou non cette compétence : « chacun doit y trouver son intérêt ! »

M. Beuriot ajoute : « Il faut qu'on garantisse aux communautés adhérente qu'elles auront toujours leur mot à dire même si la collecte est transférée au SDOMODE. »

Mme Dutilloy propose qu'une information a ce sujet soit présentée en conférence des maires.

M. Beaudouin présente ensuite 3 scénarios pour estimer le montant des ventes des produits recyclables et le scénario 3 intermédiaire semble être le plus prudent à retenir.

En ce qui concerne les contributions aux collectivités, M. Person propose de débattre les 8.5% envisagés, il explique qu'en dessous de ce seuil les marges de manœuvre du SDOMODE seraient très limitées.

Tous s'accordent à dire que ce pourcentage de 8.5% semble justifié.

Après avoir présenté toutes les dépenses et recettes prévisionnelles pour 2023, M. Beaudouin annonce que l'excédent de fonctionnement à reporter s'élèverait à 256 153 €.

Il conclut : « Des points réguliers vous seront présentés comme nous l'avons fait en 2022 et des décisions modificatives seront débattues si besoin »

Extrapolation des budgets prévisionnels de 2024 à 2025

Monsieur Person présente le dossier et annonce que ces tableaux d'extrapolations ne sont que des hypothèses mais tiennent compte des dossiers stratégiques présentés précédemment et dont les dépenses et les recettes devront être prises en compte pour les années 2024 et 2025.

Aucune remarque n'est émise en séance.

Monsieur Beaudouin conclut la commission et annonce que le budget primitif 2023 sera voté en comité syndical le 22 mars 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312 1 et D. 2312-3 ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020, rendue exécutoire le 29 septembre 2020, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président ;

Vu l'avis de la commission finance réunie le 08 février 2023 ;

Après avoir entendu en séance le rapport préalable au débat d'orientation budgétaire présenté par le vice-président en charge des finances, Monsieur Laurent BEAUDOUIN ;

Après avoir débattu des orientations budgétaires proposées ;

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article unique : De prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de l'existence du rapport présenté par Monsieur Laurent BEAUDOUIN, vice-président en charge des finances, par une délibération spécifique pour l'exercice 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas eu de questions complémentaires au dossier.

PROCHAINES REUNIONS

Bureau Budget Primitif 2023, incluant notamment le détail des contributions financières

- **Comité Syndical :** 22 mars 2023 à 9 heures 30 à la salle des fêtes de Brionne

Bureau : 5 avril 2023 à 9 heures 30 à la salle du conseil municipal de Brionne

Bureau : 3 mai 2023 à 9 heures 30 à la salle du conseil municipal de Brionne

Le secrétaire de séance,

BEAUDOUIN Laurent

